



Le Réseau

Publication de l'OVR-CH

N° 46 - Avril 2013

Sens, repère et identité de la société

« Ce qui donne naissance à la société, c'est l'impuissance où chaque homme se trouve de se suffire à lui-même, et le besoin qu'il éprouve de beaucoup de choses. La multiplicité de ses besoins a réuni dans une même habitation plusieurs hommes en vue de s'entraider : et nous avons donné à cette société le nom d'Etat. » Cette affirmation ne date pas d'hier, puisqu'elle émane de Platon, philosophe grec du IV^e s. avant notre ère, dans son approche sur *La République*. Est-ce une vision dans le monde des idées ou correspond-elle à une

certaine réalité ? Est-elle encore d'actualité aujourd'hui ? Et, d'un point de vue plus concret, de quelle société parle-t-on ? Quel type de société voulons-nous promouvoir ? Sommes-nous prêts à nous engager pour en défendre les valeurs ?

Il n'est pas facile de donner un sens à sa vie et de pouvoir trouver des repères dans une société en recherche d'identité. Le cas de la Roumanie de la période post-communiste est très révélateur de ce point de vue : de quel patrimoine culturel parle-t-on ? Quelle mémoire faut-il faire passer aux générations futures ? Quelle Histoire faut-il enseigner ? Madame Violeta Barbu en montre les difficultés rencontrées par la génération actuelle « assise entre deux chaises », dans la dernière partie de son approche historique.

Le sens de la liberté retrouvée ne doit pas, non plus, conduire à se comporter de façon désinvolte et irréfléchie, à faire des choix inconsidérés ou volontairement différents de ceux qui ont été faits par d'autres, qu'il s'agisse des domaines politiques, économiques ou sociaux, voire culturels. Les trois sujets repris dans la partie revue de presse (Nouvelles de Roumanie), particulièrement développée cette fois-ci, en montrent la complexité à propos des choix de société : les décisions contradictoires dans la saga du gaz de schiste, les tribulations pour entrer dans l'espace Schengen, mais aussi le vent de fronde à l'Institut culturel roumain.

Et la « société civile » dans ce contexte ? Peut-elle se faire une place en Roumanie ? Les difficultés rencontrées sont nombreuses, nous dira Mme Barbu au cours de notre Assemblée générale, mais des raisons d'y croire existent aussi ! Nous en savons quelque chose, au sein de l'OVR, dans le cadre de nos différents projets. Mais les ONG roumaines ont encore plus de mal que nous à se faire reconnaître, ce qui ne les empêche pas d'agir très activement. Le cas déjà signalé, et toujours actuel, de l'association *Salvați Bucureștiul* nous le rappelle encore, ces derniers temps, dans le cadre de la défense du patrimoine construit de Bucarest.

Hubert ROSSEL

Sommaire

- Edito

Sens, repère et identité de la société

- Prochaine Assemblée générale

Bienvenue à Prilly (VD)

- Nouvelles de la commission « Santé »

Existe-t-elle ?

- Projet « Pompiers »

2013... Aller de l'avant !

- Contribution suisse à l'élargissement

Fonds pour les partenariats

- 150 ans de la diplomatie roumaine

Reconnaissance de l'OVR-Suisse

- La recherche historique en Roumanie

Quelle Histoire et quelle mémoire enseigner ? (IV)

- Tour « Millenium » - Cathédrale St-Joseph

Décision de justice prise

- Coin bibliothèque

- Nouvelles de Roumanie

- Vols pour la Roumanie - Horaires d'été

Textes : Mmes & MM. Violeta BARBU, Christiane BÉGUIN, Francisc GIURGIU, Rose-Marie KOCH, Christophe PRAZ, Pascal PRAZ, Vera & Hubert ROSSEL

Traductions : Hubert ROSSEL

Photos : Violeta BARBU, Christiane BÉGUIN, Sandu PALANTIN, Michel REYMOND, Hubert ROSSEL, www.amazon.fr

Rédaction et mise en page : Hubert ROSSEL

Assemblée générale d'OVR-CH

Bienvenue à Prilly (VD)

Samedi 13 avril 2013 à la grande salle

1998 – 2013, quinze ans déjà depuis la première invitation de la Commune de Prilly et de l'Association Prilly-Bradut, un long chemin parcouru ensemble car, tant du côté du Comité du partenariat que de celui de l'OVR-CH, la plupart des pionniers sont toujours là !

Après l'habituelle partie statutaire, nous nous réjouissons d'accueillir S.E. Madame Opriş, ambassadeur de Roumanie à Berne, dont l'intérêt pour les activités de l'OVR-CH et de ses membres est très apprécié.

Après le repas, Mme Violeta BARBU, historienne, membre de l'Institut d'Histoire de l'Académie roumaine – dont les lecteurs du Réseau ont pu lire les intéressants écrits sur la recherche historique en Roumanie –, parlera de la « solidarité civique », telle qu'elle existe ou telle qu'elle pourrait/devrait exister dans le pays selon elle.

La Contribution fédérale à l'élargissement occupera, cette année encore, la seconde partie de l'après-midi avec des nouvelles des dossiers OVR-CH déposés. M. Daniel KESSLER de KEK/CDC Consultants, responsables en Suisse de la gestion des projets, donnera une information sur l'état des Fonds et sur les perspectives d'une seconde mise à l'enquête.

Un grand merci à nos hôtes de Prilly et bienvenue aux délégués des partenariats suisses d'OVR-CH et à leurs amis.

Les inscriptions tardives peuvent encore être transmises au Secrétariat.

Courriel : rosemarie.koch@sunrise.ch – Tél. : 021 634 76 26.

Rose-Marie KOCH

La commune de Prilly



Les armoiries

Parti de gueules et de sinople à la fleur de lis d'or brochante.

Dès le début du XXe siècle, une société de chant locale porta les couleurs verte et rouge sur un insigne. En 1924, l'écu parti de gueules et sinople était considéré comme armoiries officielles de la commune. En 1953, les autorités locales obtinrent de l'Etat l'adjonction d'une fleur de lis brochante d'or, empruntée aux armes de la famille noble Gimel, qui posséda la seigneurie de Prilly de la fin du XVe au milieu du XVIe siècle.

La Commune de Prilly

Admirablement située, bien desservie par les axes routiers, accessible par les transports publics, notre Commune se trouve sur un versant abrité, faisant face au lac et aux Alpes et offre un cadre agréable, qui plus est proche de la campagne et du lac, une zone de délasserment privilégiée.

Quelques lignes d'histoire...

La première mention de Prilly, du latin *Presliacus*, date vraisemblablement de 976 : l'Archevêque de Lyon Burcardus cède alors à l'Abbaye de St-Maurice d'Agaune, en Valais, une

campagne sise " in fine runingorum in villa que vocatur presliacus ".

En 1244, l'évêque de Sion abandonne ses propriétés de Prilly au Chapitre de Lausanne. Différents chanoines se succèdent alors à Prilly, jusqu'à ce que l'évêque Guillaume de Menthonay inféode le territoire de Prilly à Jaquet de Penthéraz en 1389. La seigneurie de Prilly reste entre les mains des héritiers de Jaquet jusqu'en 1482, date à laquelle elle devient la propriété de la famille Gimel.

De 1536 à 1798, Prilly fait partie du bailliage de Lausanne. Entre 1588 et 1589, suite à la Conjuration de Lausanne qui éclate en décembre 1588 contre les Bernois, les droits de la seigneurie de Prilly sont repris par Isbrand de Crousaz.

En 1619, son fils Claude de Crousaz en hérite ; à la mort de celui-ci, Susanne Rosset, fille de feu Claude de Crousaz, devient Dame de Prilly. Le domaine reste entre les mains de la famille Rosset jusqu'en 1728. Elisabeth Rosset, veuve de Benjamin et fille du bailli Samuel Bondely, est alors contrainte de vendre le château et les terrains qui en dépendaient directement.

La Ville de Lausanne est la seule à être en mesure d'entrer en pourparlers. La transaction aboutit le 31 décembre 1729.

L'église St-Martin, située alors au centre du village, s'effondre partiellement en 1763. Si elle est encore utilisée pendant quelques années, la construction d'un nouveau temple s'impose néanmoins : en 1765-1766, le temple de Broye est bâti par Rodolphe de Crousaz sur des plans de Gabriel Delagrange, à la limite des communes qui forment la paroisse (Prilly, Renens et Jouxens-Mézery). Il est dédié le 24 août 1766. En 1926-1927, le peintre Louis Rivier le décore de fresques.

En 1858, la propriété du Château revient cependant en mains privées, suite à sa vente à Louis-François Emery, originaire d'Etagnières, domicilié à Naples. Quelques temps après sa mort, soit en 1895, ses descendants mettent la propriété en vente.

Mobilisés par Frédéric Mayor, municipal à Prilly, le Dr Pinard, médecin adjoint à Cery, et Charles Strudel, chef d'exploitation du LEB, se portent tous trois acquéreurs du domaine. L'affaire est conclue en 1897 : 21 hectares sont achetés, bâtiments compris. Aussitôt, le Dr Pinard entreprend de transformer le château en clinique pour maladies nerveuses, destinée à une clientèle huppée. Les autres parcelles sont progressivement vendues derrière le Château, le long de la route du Chasseur, de la route de Jougne, ainsi qu'en Floréal. Par leur appât du gain, ces hommes ont non seulement réalisé " un excellent coup ", mais surtout, ils ont attiré à Prilly une certaine classe moyenne, contribuant ainsi à sortir le village de sa réputation miséreuse, et leur vente de ce qui sera plus tard la place du Collège a permis d'asseoir le centre de gravité de la localité.

Prilly vers 1900

Dès 1900, on assiste à un premier " boom " : après la prolongation de la ligne du tramway de Lausanne jusqu'à Prilly (1899), de nombreuses habitations sont construites, notamment des villas, de même qu'un nouveau collège (1908-1909), une grande salle et salle de gymnastique (1921-1922).

Des nouveautés techniques, telles que le gaz, l'électricité, ou encore l'aménagement d'un réseau des eaux, modifient la vie quotidienne. Enfin, plusieurs entreprises s'établissent sur le territoire communal, notamment à Malley (Ateliers Zwahlen).

Au centre du village, de part et d'autre de la route de Cossonay, on trouve alors une ancienne ferme (propriété de la famille Dégailler), ainsi que quelques rares commerces. Non loin de là, les exploitations maraîchères, horticolas, arboricoles ou agricoles s'étalent, tandis qu'apparaissent les premières villas.

Après 1950, l'expansion

Le visage de Prilly se modifie tout au long du XXe siècle, mais en particulier après 1950 : le développement économique de la région et de Lausanne en particulier crée alors d'importants besoins en logements. Dans les années 1950-1965, la prospérité est quasi-générale. Le centre du village voit de nouveaux commerces apparaître, tandis que de grands immeubles locatifs sont construits un peu partout, faisant



Michel Reymond

disparaître la campagne pour donner naissance à des quartiers satellites, comme la Coudraie, Mont-Goulin, la Vallombreuse. La commune de Prilly, qui abritait 309 habitants en 1850, en comptait 1569 en 1900. Elle franchit le cap des 10 000 habitants en 1962, pour atteindre le chiffre de 13 245 habitants au 31 décembre 1972. Depuis lors, toutefois, la population oscille entre 10 500 et 11 500 habitants.

Ces poussées démographiques ont nécessité une adaptation des infrastructures communales : dès 1950, plusieurs collèges sont construits, puis une nouvelle église, un centre paroissial, ou encore une piscine. Enfin, le centre de Prilly est entièrement remodelé dans les années 1990 pour faire place à un centre commercial.

Prilly aujourd'hui

Au début du XXIe siècle, bien que la population de la commune n'augmente plus, de nouvelles constructions scolaires ont encore été entreprises : Prilly est en effet devenu un centre régional d'enseignement et son établissement secondaire accueille désormais, notamment dans sa division gymnasiale, les élèves de Jouxens-Mézery, Romanel, Cheseaux, Bournens, Bousens et Sullens.

La vocation industrielle de la commune n'est pas en reste, puisque Prilly abrite deux des plus importantes entreprises du canton, à savoir Bobst S.A. (depuis 1937) et Sicpa S.A. Elle accueille également le centre administratif de la Banque Cantonale Vaudoise, sis au lieu-dit " Le Désert " (depuis 1994).

Enfin, d'importantes infrastructures liées aux loisirs ont également été créées sur son territoire, comme le Centre Intercommunal de Glace de Malley (1983) et Malley-Lumières (2003), dont les surfaces commerciales, salles de cinéma et espaces dédiés au sport ne manquent pas d'attractivité pour la population environnante.

Texte tiré du site Internet de la commune : www.prilly.ch, avec l'aimable autorisation de la Municipalité

Nouvelles de la commission « Santé »

Existe-t-elle?

Existe-t-elle ? C'est probablement la première question que vous vous posez en commençant cette lecture. Répondre seulement par un oui serait un peu simple, enfermante et ne traduirait pas vraiment la réalité.

C'est à son Assemblée générale de 2011 que le Comité OVR-CH a parlé, pour la première fois, de la possibilité de créer en son sein une plate-forme « Santé » posant l'objectif principal suivant : « Participer à une meilleure dotation en matériel des hôpitaux de zone de Roumanie ».

Les actions :

- Former une commission santé OVR CH-RO
- Créer une centrale de récupération de matériel médical (dépôt en Suisse)
- Former une équipe de volontaires, afin de contrôler le matériel donné, l'amener à la centrale suisse, le conditionner, etc.
- Faire connaître cette action aux hôpitaux suisses (bulletin d'infos, numéros de téléphone à appeler, etc.)
- Organiser le transport de ce matériel vers une centrale de distribution en Roumanie
- Participer à des enquêtes de terrains, en partenariat avec OVR-RO (récolter les demandes d'aide des hôpitaux roumains, les visiter, évaluer les besoins en fonction du matériel à donner, définir des critères d'attribution, etc.)
- Créer une centrale de stockage, en Roumanie, du matériel médical envoyé et former une petite équipe de volontaires pour gérer la réception du matériel et sa distribution
- Négocier le prix du transport de Suisse en Roumanie et trouver son financement en Roumanie (mairies et hôpitaux bénéficiaires, etc.)

Contexte roumain

Dès septembre 2010, la décentralisation de la gestion des hôpitaux roumains, passant sous la juridiction des mairies, a impliqué une responsabilisation de plus en plus visible des élus locaux. Exemple : le prix du transport (1 700 € pour 40 m³/7,5 tonnes et 2 100 à 2 700 € pour ~100 m³/22 à 23 tonnes) est payé en général par la mairie dont dépend l'hôpital.

Une reclassification des hôpitaux a également eu lieu, jusqu'à la fin du mois d'avril 2011, dans toute la Roumanie et une septantaine de petits hôpitaux ont perdu leur statut d'« hôpital » et se sont vu proposer celui d'« Etablissement Médico-Social ». Ce qui peut ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat pour les associations d'OVR-CH.

Actions concrètes sur le terrain

Bien que la commission « Santé » OVR-CH ne soit pas formellement constituée jusqu'à ce jour, 2011 et 2012 n'ont pas été des années « chômees » quant à la récupération et à l'acheminement de matériel médical et sanitaire vers quelques hôpitaux de Roumanie. La liste en annexe répertorie les transports organisés en partenariat OVR-CH et OVR-RO, et acheminés directement dans ces structures sanitaires.

La récolte de matériel s'est opérée beaucoup plus facilement que nous ne l'avions espéré au début. Le sérieux avec lequel nous sommes intervenus pour récupérer les premiers lits, lors de leur changement dans les hôpitaux donateurs suisses, a vite été apprécié. Le bouche à oreille a fait le reste et nous n'avons pas eu besoin de partir à la recherche de matériel. Avec un flux constant, les demandes de récupération de matériel sont venues d'elles-mêmes. Et, malgré nos intenses recherches durant plus de deux ans au sein du comité OVR-CH, nous ne disposons toujours pas, en Suisse, d'un local de stockage de matériel. Cela nous oblige à organiser de suite un transport ou, ce qui est arrivé quelques fois, de refuser du matériel dont le faible volume ne permettait pas de remplir même un petit camion.

Le travail le plus ardu, c'est de trouver des volontaires pour charger ce matériel souvent très lourd. La difficulté principale rencontrée est que la majorité des lieux où nous chargeons ce matériel n'a pas de quai de chargement et les camions roumains que nous sollicitons sont sans plate-forme hydraulique. Un lit à moteur pèse environ 150 kg...



Christiane Béguin

Lits apportés à l'hôpital d'Adjud

Dates des transport	Lits à moteur	Matelas + barrière	Tables de nuit	Chaises et fauteuils	Cannes cadres de marche	Donateur en CH	Bénéficiaire en RO
26.11.2010	32	12			Un lot	Hôpital de Monthey	Hôpital de Deda (MS)
03.12.2010	18	20 + 12	23	4 + 1		Hôpital de Monthey	Hôpital d'Adjud (VR)
27.02.2011	26	7 + 28	32	6 + 3	Un lot	Hôpital de Monthey	Hôpital d'Adjud (VR)
23.05.2011		39			Un lot	EMS Les Rosiers à Blonay	Hôpital d'Adjud (VR)
20.07.2011	30	30				Hôpital Gravelone à Sion	Hôpital d'Adjud (VR)
28.07.2011	30	30				Hôpital Gravelone à Sion	Hôpital d'Adjud (VR)
04.08.2011	40	40	3			Hôpital Gravelone à Sion	Hôpital d'Adjud (VR)
08.02.2012	40	40				Hôpital Gravelone à Sion	Hôpital d'Adjud (VR)
05.10.2012	17	35	36	6 et 9 x chaises roulantes	Un lot	EMS Boissonnet à Lausanne + EMS Foyer de la Côte à Corcelle (NE)	Hôpital d'Adjud (VR) + Hôpital de Panciu (VR)
25.11.2012	34	20	15	11 fauteuils + 204 chaises d'école + 1 tableau noir	Un lot	EMS Boissonnet à Lausanne + Hôpital de Gravelone à Sion + EMS St-Joseph à Sierre + EMS Les Jasmins à Chalais + Commune de Bagnes	Hôpital de Panciu (VR)
19.12.2012	14	17		Un lot chaises + fauteuils		Foyer St-Joseph à St-Maurice	Hôpital de Panciu (VR)
Totaux	281	290	109				

Récapitulatif des récoltes de lits médicaux + divers et transports, gérés par Christiane Béguin et Pascal Praz, sous l'égide d'OVR-CH, et Francisc Giurgiu pour OVR-RO (du 26.11.2010 au 19.12.2012)

Une autre difficulté, parfois stressante, est le temps très court dont nous disposons pour nous organiser (transport, négociations du prix, financement par l'hôpital recevant le matériel, etc.) entre le moment où nous recevons l'annonce qu'il y a des lits à récupérer et la date fixe du chargement. Parfois c'est à peine deux semaines... Et comme nous sommes toujours sans halle de stockage, il arrive – rarement il est vrai – que nous perdions des lits, qui passent alors à la casse. En janvier 2013, nous avons ainsi dû laisser échapper 10 lits à moteur...

Partenariat

Ces actions ponctuelles de récupération et d'envoi de matériel vers les hôpitaux roumains sont possibles grâce à l'implication toute bénévole de Francisc Giurgiu, président d'OVR-RO. Ses compétences sur place en Roumanie sont très précieuses. Il négocie chaque transport, trouve des directions d'hôpitaux, ou leur mairie, acceptant d'en payer le coût, et participe au déchargement du matériel. Organiser la distribution sur place, trouver des solutions aux inévitables problèmes douaniers, rester à l'affût des changements de lois, des nouvelles ordonnances gouvernementales et de leurs règlements d'application concernant l'importation de matériel médical (autorisations du ministère de la Santé roumain), voilà des tâches essentielles parfaitement coordonnées. Un grand merci pour tout ce travail accompli et cette efficace collaboration ! Plusieurs membres du Comité OVR-CH, lors de leur passage dans le département de Vrancea, sont allés visiter les hôpitaux bénéficiaires et ont constaté *de visu* que les lits et le matériel amenés de Suisse étaient utilisés et très appréciés. Le changement des 173 lits de l'hôpital municipal d'Adjud est une belle réussite de partenariat Suisse-Roumanie.

Séance commission « Santé »

Le 2 mars 2013 a eu lieu, à St-Légier-La Chiésaz, une première réunion de personnes qui ont œuvré dans les actions décrites ci-dessus ou qui ont manifesté leur intérêt pour la création de la commission « Santé » en projet à OVR CH. Laure Béguin (infirmière), Guerrit-Jan Bossen (Association *Sângeorgiu de Pădure/Plan-Ies-Ouates*), Francisc Giurgiu (président d'OVR-RO), Vera Rossel (membre individuelle d'Yvonand + tenue à jour du site OVR-CH) et Oana Tibucanu (jeune assistante-sociale et théologienne roumaine) ont répondu à l'invitation de Christiane Béguin (Association *St-Légier-Morăreni* et Comité OVR-CH).

Après un tour de table de présentation, une discussion nourrie a eu lieu sur les possibilités d'engagement de chacun dans la commission « Santé ». Il a été relevé que, finalement, le travail

principal en Suisse consiste à charger sur les camions le matériel récupéré et que, pour cela, il faut trouver des personnes solides et disponibles un peu au pied levé et en semaine (les changements de lits n'ayant pas lieu le week-end dans les hôpitaux). Francisc Giurgiu nous a dressé un bilan, certes, un peu pessimiste mais très réaliste, de



Christiane Béguin

Les services de pédiatrie apprécient aussi d'être fournis en équipement...

la situation actuelle du système santé roumain, relevant l'aide substantielle représentée par les nombreux envois de matériel déjà opérés en partenariat OVR-CH – OVR-RO vers les hôpitaux roumains. Il est également relevé que, tant que nous ne bénéficions pas d'un lieu de stockage en Suisse (en Roumanie il en existe déjà un), il est difficile de structurer davantage ou de diversifier les actions développées jusqu'à ce jour par la commission « Santé ».

Conclusions

Au terme de la séance, de l'avis général, il ne s'est pas avéré nécessaire de créer une commission « Santé » OVR-CH spécifique. Le partenariat avec OVR-RO continue comme auparavant. Christiane Béguin gère les donations de matériel, leur récupération et l'organisation de leur acheminement en Roumanie. Vera Rossel l'aidera pour ce qui est de l'ordre de la rédaction de PV, d'articles, de documents divers ou, même, de correspondance. Pour terminer, il est rappelé que toutes les actions entreprises par la commission « santé » OVR-CH – OVR-RO ont été possible grâce à l'engagement de bénévoles des associations OVR, de part et d'autre, et que, sans ces partenariats, aucune action menée par le comité OVR-CH n'aurait abouti.

Christiane BÉGUIN



Projet « Pompiers »

2013... Aller de l'avant !

La nouvelle toute fraîche que notre projet a été retenu pour un financement par la *Contribution suisse à l'élargissement* nous laisse entrevoir l'avenir tout différemment... Du travail en perspective...

Dans nos précédents articles, nous vous avons parlé de l'aspect matériel et dotation de notre projet... Aspect extrêmement important et toujours d'actualité... encore plus maintenant !

Tout au long de l'année, vous retrouverez nos actions à travers des « *Info-Flash* » publiés par notre Comité de pilotage... diffusé aussi sur notre site Internet (www.ovr-suisse.ch).

Mais notre projet c'est aussi d'autres actions et d'autres buts... Développer le volontariat dans les villages partenaires, favoriser les échanges, soutenir la formation, etc.

Mai 2013 – Rencontre à Bucarest

Une délégation de 21 instructeurs-pompiers du canton du Valais se rendront à Bucarest pour une visite de 3 jours auprès de l'IGSU et de services officiels des pompiers.

A cette occasion, ils inaugureront, le vendredi 10 mai, la « Vitrine des pompiers suisses » au Musée national des pompiers roumains « Foisorul de Foc », en présence de l'ambassadeur de Suisse, Jean-Hubert Lebet.

Lors de votre passage à Bucarest, nous vous invitons à visiter ce musée, tant pour le bâtiment que pour le contenu (www.muzeulpompierilor.ro)



Sandu Palantin

Le Musée national des pompiers roumains « Foisorul de Foc » à Bucarest

7-8 juin 2013 – Inauguration du centre régional de Crucea

En partenariat avec la commune de Moutier, nous avons le plaisir d'annoncer l'inauguration d'un nouveau centre de défense incendie dans le cadre de notre projet, celui de la commune de Chiril/Crucea (SV).

L'inauguration de ce centre aura lieu le 7 juin 2013, à Crucea, en présence de M. l'ambassadeur Jean-Hubert Lebet, de représentants du Comité de l'OVR-CH et du partenariat de Moutier, de partenaires de notre projet pompiers, ainsi que de représentants du département de Suceava et des autorités locales.

Conjointement à l'inauguration de ce centre, nous remettrons aux représentants du centre régional de Deda (MS) un véhicule de transport de matériel afin de poursuivre la dotation du centre, en partenariat avec l'association St-Légier-Morăreni.

Août/septembre 2013 – Le chanteur suisse Marc Aymon en Roumanie

Durant 10 jours, le chanteur suisse Marc Aymon sillonnera le pays pour partager sa musique. Cette tournée est coordonnée par notre Comité de pilotage. Le programme de la tournée sera prochainement disponible sur le site Internet d'OVR-Suisse.

Favoriser les échanges d'expérience avec l'IGSU

Nous allons proposer à l'IGSU de développer des échanges d'expérience avec les partenaires de notre projet... en Suisse et en Roumanie.

Organisation de formations pour les volontaires de nos centres régionaux

Après la dotation, la formation est le deuxième axe important de notre projet. Des discussions sont en cours avec l'école de pompiers professionnels IGSU de Boldești, qui pourrait assurer cette formation pour quelques représentants de chaque centre régional partenaire de notre projet.

De quoi réunir, autour de la défense de la population, des volontaires des différentes régions de Roumanie...

Voilà quelques projets... Tout est à construire....

Le Comité de pilotage du projet,
Pascal PRAZ
Francisc GIURGIU
Christophe PRAZ

Contribution suisse à l'élargissement - Fonds pour les partenariats

Il y a quelques semaines, les associations qui avaient déposé un projet ont reçu une réponse... Négative pour la plupart, car il y a eu plus de 100 dossiers déposés... pour 6 projets retenus à CHF 250 000.-- et une dizaine de projet pour le Fonds avec un maximum de CHF 100 000.--.

Pour les projets retenus – dont le projet « pompiers » déposé par OVR-Roumanie –, il faut maintenant compléter le dossier et remettre toute une série de nouveaux documents et informations. Après quoi, le *Swiss Intermediate Body* préparera les contrats pour les projets acceptés et une publication des projets retenus aura lieu prochainement.

Pour les projets qui n'ont pas été retenus, nous sommes actuellement en discussion avec la « Contribution suisse » afin d'obtenir des informations complémentaires...

Probablement que le représentant du bureau KEK pourra nous en dire plus à notre Assemblée générale.

Je serai également à Bucarest fin mars, afin de rencontrer les représentants de la « Contribution suisse » et de la FDSC ; je pourrai donc apporter des informations toute fraîches lors de l'Assemblée générale.

Pascal PRAZ,
Président OVR-Suisse

« 150 ans de la diplomatie roumaine »

L'année 2012 a été marquée au ministère roumain des Affaires étrangères par l'anniversaire des « 150 ans de la diplomatie roumaine ».

A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères a demandé à toutes les Ambassades de proposer, dans chaque pays, quelques personnes qui ont joué un rôle important dans le renforcement de l'image de la Roumanie dans leur pays de domicile. Un diplôme spécial allait être remis à ces différentes personnes.

Pour la Suisse, S.E. Mme Anca Opreș a proposé une petite dizaine de personnes qui ont joué un rôle important pour l'image de la Roumanie.

Le 20 février dernier, à l'occasion d'une petite cérémonie à l'Ambassade, Mme Opreș a remis, au nom du ministre des Affaires étrangères, ces diplômes aux *Consuls honoraires* de Zürich et du Tessin, aux Responsables des *paroisses orthodoxes roumaines* de Genève et Berne, ou encore au Président du *Centre culturel roumain* de Neuchâtel.

Mme Opreș a également tenu à relever le mérite de l'OVR-Suisse en demandant d'accorder un diplôme au Président de l'association. De plus, un Diplôme spécial de l'Ambassade à Berne a aussi été remis à sa Secrétaire, Rose-Marie Koch, pour relever son engagement important et sans failles.

C'est une belle reconnaissance pour tout le travail réalisé par le Comité, mais surtout par tous les membres de l'OVR-Suisse...

Merci à tous.

Pascal PRAZ



La recherche historique en Roumanie

Quelle Histoire et quelle mémoire enseigner ? (IV)

Dans la partie précédente de cette approche intéressante à plus d'un titre, l'auteur nous disait qu'un travail scientifique important restait à accomplir dans l'approche des sources historiques ; elle allait enfin pouvoir être scientifique et non plus idéologique. Mais il est plus facile de le dire que de le faire, car un travail de mémoire ne s'improvise pas : il faut pouvoir faire la distinction entre l'histoire des faits qui se sont passés et ce qui relève du patrimoine. L'approche scientifique se double d'une approche civique, et le recul manque souvent pour pouvoir se prononcer d'une façon qui ne soit pas ambiguë... Ou comment passer d'une vision unique, univoque, à une sensibilité plurielle qui ne soit pas équivoque.

La Rédaction

La transition que vivent les anciens pays communistes, maintenant membres de l'Union européenne, est une expérience historique sans analogie et sans recette. Elle fut précédée par une rupture de la transmission, tout aussi violente que celle qui accompagna la mise en place de ces régimes, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il ne faut pas s'étonner que le bouleversement qui traversa ces sociétés après la chute du Mur entraîne dans son tourment non seulement les institutions et les systèmes de pensée, mais aussi les liens sociaux. Une telle rupture fut accompagnée d'une crise de la transmission, puisque les nouvelles valeurs se frayaient difficilement un chemin parmi les survivances tenaces des « *ethos* » identitaires, des peurs collectives, des réflexes d'obéissances, de l'absence de responsabilité, du pouvoir de l'idéologie et de la dé-légitimation du politique. En dépit du consensus sur la nécessité de « la rupture avec le passé », on se rend compte, vingt ans après, qu'aucune société ne peut survivre sans ce ciment de sagesse, de convictions collectives, qui se transmet de génération en génération, qui la maintient debout et lui donne assurance devant l'avenir. Sans ce ciment, l'édifice social se déconstruit et la démocratie même, en tant que « la meilleure manière de vivre ensemble », ne suffit pas à donner



Violeta Barbu

L'école à la période communiste : la vision unique et imposée de la société

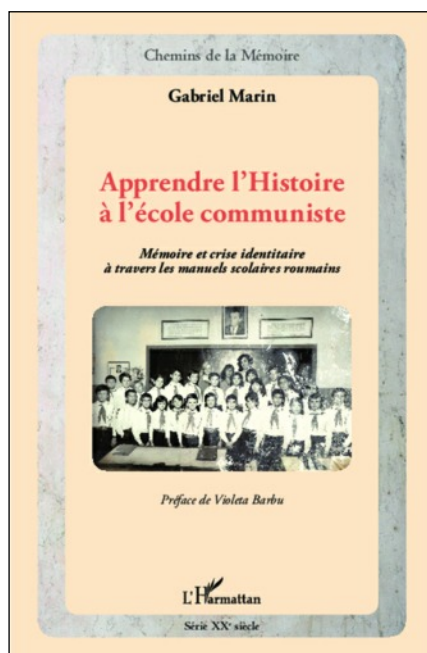
sens, repères et identité aux jeunes générations, en quête d'espérance et de liberté.

Les Roumains sont sortis de la catastrophe du totalitarisme et de la dictature avec le deuil de l'humiliation et avec l'incapacité d'assumer un passé qui ne passait pas. Après la chute du com-

munisme, ils avaient plongé tout d'un coup dans une grave crise économique, sociale et morale. En dépit de difficultés énormes, ils nourrissaient pourtant l'espoir qu'ils allaient vivre mieux que leurs parents ou, de toute façon, avec plus de dignité et de liberté. On sortait à peine d'un passé accablant, comme on sort d'un vide, d'un abîme sur lequel il fallait vite jeter des ponts. Le problème du « vivre dans le vide », c'est qu'il n'y plus de place pour des convictions. Assimilés à la hâte avec les standards et les procédures du processus d'adhésion à l'Union européenne, tous les idéaux de la démocratie et les valeurs européennes, qui pourraient emporter des convictions fortes, semblaient une espèce d'ontologie faible, pour reprendre les mots de Gianni Vattimo. Le mot d'ordre fut « réformer » : réforme de l'économie, réforme des institutions de l'Etat de droit, réforme de la justice, réforme de l'éducation, etc.

Fallait-il aussi « réformer » le passé, le revisiter pour se réconcilier avec l'histoire et la mémoire du communisme ? Devant les consciences des générations de jeunes que la société voulait plus libres, l'Histoire et les historiens ne pouvaient plus rester dans la position de domination idéologique, caractéristique au régime du communisme nationaliste, dominé par le culte dogmatique d'un panthéon sacré.

Les enjeux de cette tâche furent considérables, d'autant plus que la question de la transmission demeurait au cœur de l'objet, tout aussi bien que de la méthode. Après 90, il devenait désormais impossible de détacher l'Histoire de la mémoire, en tant qu'objets de la transmission. Dans la foulée des événements de la transition, une nouvelle approche sur l'histoire nationale et européenne reposait sur le refus d'assimiler le passé à la tradition ou, tout simplement, à un patrimoine, soit-il revisité. Remettre en question l'autorité déterministe du passé ne pouvait se limiter seulement à un désenchantement des mythes historiques de la grande saga nationale. Ce qui manquait, c'était un rapport nouveau avec le vécu qui accueille une expérience historique à la fois collective et personnelle, qu'on appelle *mémoire*. Ce fut un grand défi pour les historiens roumains, obligés à refonder leur métier, leurs outils et leurs méthodes. La mise en crise de l'historiographie devint plus



www.amazon.fr

Une étude récente sur la complexité rencontrée pour transmettre l'Histoire

contradictions, des innovations fragiles et des résistances cachées qui investissent le rapport si complexe entre la transmission d'un passé et la question de l'autorité qui la rend légitime.

Des préjugés féroces et des attentes trop optimistes, des frictions et des collisions, des nostalgies refoulées et des espoirs non partagés ont accompagné les manuels d'histoire optionnels, rédigés à la suite de la réforme de l'enseignement de cette discipline, dix ans après la révolution de décembre 1989. Il ne faut pas se méprendre sur l'intérêt d'un tel sujet pour le lecteur suisse. Qu'il pense à la Roumanie comme le pays d'origine de Constantin Brâncuși, Emile Cioran, Mircea Eliade ou Eugène Ionesco ou bien des groupes de Roms qui « gênent » trop souvent les citoyens et les communautés, son souci ne serait pas de comprendre les enjeux de la difficile transition vers la démocratie. Toutefois, à qui s'interroge sur le futur problématique de l'Europe, dans la compagnie des pays de l'ancien bloc soviétique, il est important de comprendre les discours, les représentations, institutions et les acteurs sociaux qui composent les réseaux organisés autour de l'enseignement de l'Histoire, de notre histoire commune européenne, difficile à partager. A ceux qui aujourd'hui, en Suisse ou ailleurs, réfléchissent à la question du changement, de ce qui doit perdurer ou changer dans notre mémoire commune, afin qu'elle puisse se réconcilier avec la mémoire des autres et soit transmise aux générations suivantes de Suisses, Français, Roumains, Allemands, citoyens de l'Europe, il faut rappeler les responsabilités et les complicités des intellectuels, notamment des historiens, la fatigue du réveil et de l'exténuation devant un futur où l'on espère retrouver les valeurs, autrefois bafouées et déshonorées.

profonde au fur et à mesure que le débat sur ce qu'il fallait rejeter, changer, réutiliser se déroulait sous la pression des enjeux de la réforme du système d'éducation et de la nécessité de casser le monopole du manuel unique. Or, l'éducation, en tant que sphère du pré-politique, possède un fort enracinement temporel, puisqu'elle repose irréductiblement sur l'autorité des générations adultes. Nous voilà plongés dans

une dynamique des

Est-ce que la question des manuels d'histoire touche vraiment des enjeux significatifs dans nos sociétés? Si l'on reconnaît que l'âge des manuels soigneusement et savamment rédigés est passé, si l'on se rend compte que, à l'époque de l'information globale, l'érudition et la beauté du style sont devenus, hélas, des carcasses inutiles, on est moins enclin à diminuer l'impact éducatif et social de ces outils pédagogiques. Les enjeux des manuels d'histoire touchent, sur notre continent, aux valeurs en acte pour apprendre à vivre ensemble et à se respecter, mais aussi aux identités individuelles et collectives, à la transmission d'un patrimoine vif et stable, remodelé par la mémoire. Dans ce sens, il serait intéressant d'évoquer la polémique qui traversa la société roumaine en 1999, suscitée d'abord par le passage du manuel « unique » vers les « manuels optionnels » et, ensuite, par le cas particulier d'un manuel d'histoire, sujet de débat public et de contestation de la part des autorités politiques. Il va sans dire que la rupture entre le discours unique, légitimé par le pouvoir politique et les discours pluriels, légitimés par l'autorité scientifique, reflète les tensions qui ont traversé une société acheminée vers la démocratie, mais également vers la post-modernité contemporaine. Or, ce passage qui oblitérait la modernité même, avant de l'avoir assimilée dans ses données essentielles (autonomie du sujet, mise en question de la tradition), ne fut pas encadré par une réflexion sur la mémoire et la transmission du passé. La raison de ce déficit de réflexion est facile à comprendre : on n'avait pas le temps de faire le deuil du passé, dont les horreurs et les souffrances, à peine effleurés dans les témoignages des survivants des goulags, ne conduisaient pas forcément à une responsabilité assumée par les coupables. Quand l'anamnèse du passé ne relève pas de la mémoire collective et d'une mise en question authentique, elle risque de devenir, soit « une nostalgie sans deuil », soit une hypocrisie tout court. Faire les comptes avec un passé embarrassant, c'était le défi d'un très petit nombre adressé à



Violeta Barbu

Quelques manuels d'Histoire « unique » représentant la vision univoque de la période communiste



Violeta Barbu

Le manuel d'histoire à la source de tous les scandales et finalement interdit...

historique, d'un côté, et de cet empressement politique, de l'autre (Prof. Dr. Sorin MITU (coord.), *Istoria - Manual pentru clasa a XII-a (Histoire - Manuel pour la classe de XIIe)*, Editura Sigma, București, 1999). Peser soigneusement le pour et le contre de ce débat public, c'est faire l'anatomie d'un échec. A bien des égards, le manuel Sigma fut le symbole de la rupture mal vécue avec le passé et d'un espoir immature dans l'avenir européen. Le manuel suscita de vifs débats dans la presse et dans les *talk-show*, et même une motion au Parlement. Il fut interdit par une décision de la ministre de l'Education publique en 2001. Les nostalgiques du discours nationaliste lui reprochaient la mise en dérision de tous les mythes sacrés de

la majorité consentante, visiblement gênée par une telle approche. Il fallait s'adonner le plus vite possible aux promesses d'un futur plein d'espoir, l'adhésion à l'Union européenne, le seul projet politique autour duquel s'organisa le consensus de la société roumaine. Le grand scandale autour d'un manuel d'histoire optionnel est un cas de figure de ce malentendu his-

toire nationale, le bric-à-brac des images, la précarité des outils pédagogiques. Les « réformistes » étaient, eux aussi, mécontents. Au lieu d'une réconciliation intelligente et critique avec le passé, les élèves étaient invités à une démythification réductrice et parfois violente. A la place d'une approche rationnelle et plurielle des faits et des idées, une pédagogie du traumatique et de l'édifiant. Au lieu d'inciter au questionnement, qui est le fondement de toute pensée libre et critique, le manuel jouait sur la contestation des vieux schémas, comme si l'on tentait de sauver un contenu appauvri, par le courage de ne pas s'engager dans la complexité.

Bref, le manuel Sigma témoignait vivement d'une forte crise du savoir et de la pédagogie de l'histoire, mais, surtout, d'un écart entre la mémoire et l'Histoire. Néanmoins, il nous a révélé, à nous, les historiens, mais aussi à notre société, la nécessité de la compétence digne de transmettre ce qu'elle sait et nous a mis en garde contre deux risques majeurs : les carences factuelles et l'absence de la mémoire. La réforme des manuels d'histoire a révélé, surtout, l'urgence de susciter les exigences de vérité et de responsabilité dans la nouvelle génération, par rapport à la mémoire et au patrimoine historique, cette urgence qui nous rend plus forts contre le terrifiant vertige de destruction, d'incertitude et d'anxiété devant le futur. Il n'est d'avenir qu'en proportion de la mémoire que nous saurons garder et transmettre à ceux qui nous suivent.

Violeta BARBU
Directrice de recherches
Académie roumaine
Institut d'Histoire « Nicolae Iorga »

Memoria.ro

En relation directe avec le sujet traité dans l'article ci-dessus, nous voudrions vous rappeler la revue *MEMORIA-Revista gândirii arestate*, à laquelle nous avons déjà fait allusion dans le N° 43 de cette publication. Editée par la Fundația Culturală Memoria, sous l'égide de l'Union des écrivains de Roumanie, elle n'est qu'un des nombreux aspects de ce que l'on peut trouver sur le site « www.memoria.ro ».

Créé par la Fondation Aspera, ce site est une *bibliothèque digitale* composée d'interviews, d'autobiographies, d'études d'histoire orale, de livres et images de l'histoire récente de la Roumanie, présentant des événements politiques, sociaux et culturels du XXe siècle, tels qu'ils se reflètent dans la conscience de ceux qui les ont vécus.

Depuis février dernier, www.memoria.ro se présente sous sa troisième version, ayant ajouté de nouveaux documents et ayant modernisé sa base de données.

Nous vous invitons aussi à découvrir les nouveautés en parcourant les « salles de lecture » de leur bibliothèque digitale !

Le site est disponible en quatre langues : roumain, français, anglais et allemand.

Tour « Millenium » – Cathédrale St-Joseph

Décision de justice prise : la démolition de la tour

Nous voudrions revenir sur un sujet que nous avons abordé, il y a quelques années déjà, quand nous avons traité la question du désastre de la planification urbaine de la ville de Bucarest (« Numéro spécial–Été 2009 » du 20e anniversaire d'OVR, pp. 52-64). Il s'agissait de la construction d'une tour de 19 étages dressée à quelques mètres de la cathédrale Saint-Joseph, dans le secteur 1 de la ville. Outre l'opposition manifestée par les autorités religieuses de l'archidiocèse catholique – ce qui est compréhensible –, on avait assisté à une vaste campagne de protestation menée par un embryon de la « société civile », qui était en train de se mettre en place, sous la coordination de l'« Asociația Salvați Bucureștiul ». Ce deuxième élément était moins évident, et assez nouveau dans le contexte des associations privées et organisations non gouvernementales du pays ; c'est pourquoi nous voulons lui donner un relief particulier.

Une décision de justice a été prise il y a deux mois, comme on va le lire dans les deux extraits de presse ci-dessous, qui ordonne la démolition de la tour. Elle est assez réjouissante en soi, car elle se rapporte à une construction illégale. Il faut espérer, toutefois, qu'elle ne sera pas contrecarrée d'une façon ou d'une autre, dans le contexte de spéculation immobilière que connaît la ville. La Roumanie nous réserve parfois de ces surprises institutionnelles... Mais, quoi qu'il en soit, c'est un tournant important, qu'il est intéressant de suivre d'un peu plus près.

La Rédaction

La tour Millenium joutant la cathédrale catholique de Bucarest devrait finalement être démolie

Selon l'AFP citant une source judiciaire, la mairie de Bucarest devra ordonner, la démolition de la fameuse tour « Millennium » joutant la cathédrale catholique Saint-Joseph de Bucarest (du XIXe siècle, classée monument historique). Cette ordonnance rendue lundi 28 janvier devrait mettre fin à plus de six ans de controverses et de procès.

La construction de cette tour de bureaux d'une hauteur de 75 mètres avait commencé en 2006, suscitant un procès lancé par l'archevêché catholique de Bucarest contre le promoteur

immobilier Millennium Building Development (MBD). En décembre 2006, le Vatican avait protesté contre ce bâtiment.

Dans une décision irrévocable, la cour d'appel de Ploiești (sud de la Roumanie) a confirmé un jugement de première instance qui forçait déjà la mairie de Bucarest à ordonner « la destruction de la construction » située à une dizaine de mètres de la cathédrale. La cour d'appel de Suceava (nord de la Roumanie) avait déjà annulé en novembre 2010 le permis de construire, une décision qui devrait se traduire par le démantèlement de la tour, selon l'archevêché et des organisations de défense du patrimoine.

« Recours trop tardif »

MBD avait contesté cette décision devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) à Strasbourg, afin d'empêcher la démolition de la tour. Mais en mai dernier [2012, ndlr], la CEDH avait opposé une fin de non-recevoir à la requête du promoteur immobilier. « Son recours avait été considéré trop tardif », a rappelé à l'AFP Ioana Dumitru, experte en communication de la cour.

Mais depuis, le bâtiment est toujours là. « J'attends la motivation de la cour... et je vais respecter la loi », a promis le maire de Bucarest, Sorin Oprescu, devant les médias roumains. On ne peut qu'espérer que cette fois-ci le promoteur immobilier MBD ne contestera pas la décision de justice.

Dans un rapport publié en janvier, des ONG de défense du patrimoine ont mis en garde à propos d'autres nombreux monuments historiques de Bucarest qui seraient menacés par la spéculation immobilière. (C. LE., *La Croix*, Montrouge (F), 28 janvier 2013 [avec AFP])



Hubert Rossel

La « société civile » a joué un rôle actif dans la sensibilisation de la population à la défense de son patrimoine bâti

« Cathedral Plaza » - Jugement final de démolition, une réalité incontestable

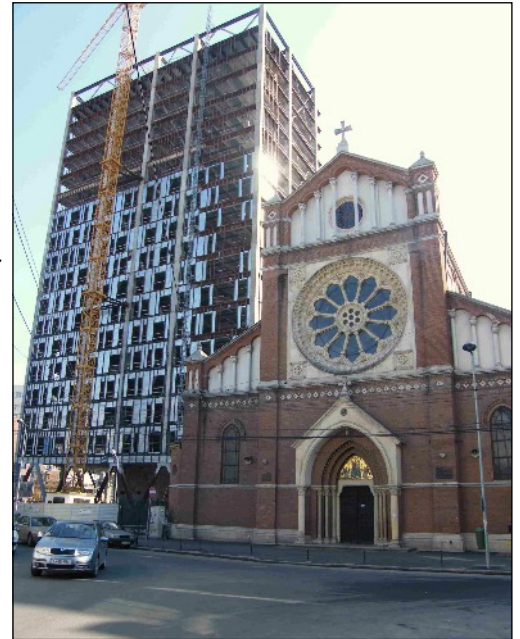
COMMUNIQUÉ DE PRESSE ARCB (N° 41/25.01.2013). Le droit de l'archidiocèse de demander et d'obtenir une protection légale pour la démolition de la tour « Cathedral Plaza » et la remise du terrain sur lequel le bâtiment a été construit dans son état premier (un parc), est devenu une réalité juridique incontestable par la sentence civile irrévocable N° 2520/2012, prononcée par le Tribunal de Dâmbovița. Par la décision. 456/23.01.2013 de la Cour d'appel de Ploiești, la sentence civile a été confirmée comme définitive et irrévocable, rejetant tout recours possible à son endroit.

« Construire sans autorisation valable justifie la démolition et répond à un intérêt public (...). En outre, le législateur a également proposé de fournir aux monuments historiques une zone de protection visant à assurer à la fois leur conservation, leur mise en valeur et la protection des victimes contre toute agression civile par une indemnisation intégrale et en nature des dommages causés », souligne la motivation de la sentence civile N° 2520/28.06.2012.

En procédant ainsi, la justice non seulement confirme la validité de l'approche judiciaire, commencée en 2006, pour l'annulation de la demande du permis de construire et l'arrêt des travaux, mais elle autorise irrévocablement l'abolition de la construction illégale, ce qui prouve la légitimité des mesures déjà prises par le maire de Bucarest, en contestant le bâtiment considéré, de passer à sa démolition volontaire ; elle exige aussi des autorités publiques de s'acquitter efficacement de cette décision de justice et de réparer le préjudice public, ainsi que celui subi par l'archidiocèse, propriétaire de deux monuments

historiques de grande valeur artistique et historique.

« La réponse positive de la part des tribunaux, par l'application stricte de la loi, est l'accomplissement de la dernière exigence de l'autorité publique, de sorte qu'ils ne peuvent que se déplacer pour



Hubert Rossel

Etat de la tour en hiver 2009, alors que l'église est classée « monument historique » !

timent de la cathédrale Plaza. L'impact juridique est extrêmement important en ce moment, rendant impossible toute nouvelle autorisation de construction illégale, car une telle procédure serait contraire à la force d'un jugement irrévocable, ordonnant la démolition de la construction », a déclaré son Eminence John Robu, archevêque métropolitain de Bucarest. (Père F. DOBOS, porte-parole de l'archevêché, Bucarest, 25 janvier 2013)

Traduction: Hubert ROSSEL

Dernière minute !

Au moment de boucler ce numéro, nous apprenons ce qui suit... qui confirme, malheureusement, les craintes de procédures exprimées dans l'introduction du sujet traité ci-dessus :

Bucarest - Urbanisme - Hala Matache démontée en pleine nuit

La municipalité de Bucarest a commencé à démonter la halle Matache dans la nuit de lundi à mardi. Les ONG de défense du patrimoine historique de Bucarest soutiennent que la mairie n'a pas les autorisations nécessaires.

C'est dans la nuit de lundi à mardi que la mairie de Bucarest a commencé à démonter la Halle Matache, qui devrait être déplacée dans un nouvel endroit, afin de laisser la place au nouveau boulevard qui rejoindra Piața Victoriei au quartier Uranus. Cependant, certaines ONG de défense du patrimoine historique de Bucarest soutiennent que les autorités locales n'ont pas les autorisations nécessaires pour démonter et déplacer ce monument historique. La municipalité de Bucarest nie quant à elle ces accusations, et affirme avoir reçu l'accord du ministère de la Culture. Selon Irina Zamfirescu, la représentante d'Active Watch, "le fait que la mairie ait agi en pleine nuit démontre qu'elle n'a pas les autorisations". Le président de l'association Salvați Bucureștiul, Nicușor Dan, a déclaré qu'il allait porter plainte auprès du parquet contre le ministère de la Culture et les représentants de la mairie de Bucarest. (La rédaction, *Le petit journal*, Bucarest, 27 mars 2013)

Coin bibliothèque : ROUMANIE d'hommes et de lumières

BOURGUET Olivier, *ROUMANIE d'hommes et de lumières*, Ed. Vilo, Paris, 2012.

Textes et photos de l'auteur

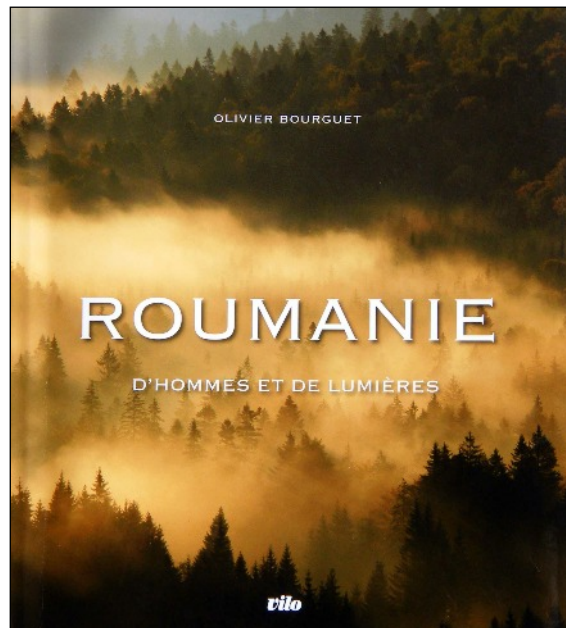
Parmi les beaux livres de grand format parus à la fin de 2012, celui d'Olivier Bourguet mérite d'être signalé. Remarquable par l'iconographie, le livre permet une première approche de ce pays dont l'auteur est tombé amoureux. Il a sillonné les différentes régions durant plusieurs mois, séjourné dans des lieux très divers. Enrichi de rencontres multiples, il a surtout pris conscience de la diversité tant géographique qu'ethnique, sociale et culturelle de la Roumanie. Dans les grandes lignes, O. Bourguet présente les traits caractéristiques de l'histoire du pays, ainsi que ceux de sa géographie, non seulement physique mais aussi humaine. Sans nier les réalités politiques, économiques, sociales et l'évolution vers une société de consommation toujours plus présente partout, y compris dans les campagnes, c'est une vision plus lumineuse qui se dégage des textes et des photos. Si les grandes cités connues pour leur attrait touristique ne sont pas évincées, elles ne constituent pas non plus l'essentiel de l'ouvrage. Par monts et par vaux, l'auteur-voyageur donne une place importante à la reconnaissance des diverses communautés humaines, surtout rurales, qui se côtoient en Roumanie et qui impriment au pays une richesse non mesurable. Nous, qui travaillons sur le terrain avec nos associations OVR, ne pourrions pas affirmer le contraire.

Écrit dans un style vivant, poétique parfois, et agréable à lire, voici des extraits de l'introduction pour illustrer les objectifs et motivations de l'auteur, dont le plus engagé est de s'opposer aux images univoques, négatives et misérabilistes trop souvent véhiculées par les médias.

« Dans l'est du continent, aux confins de l'Europe, la Roumanie est un pays de frontières historiques. Les grands empires y ont ici parfois trouvé une limite territoriale, à d'autres moments un champ de bataille sauvage. La Roumanie, ou à tout le moins le territoire dénommé de la sorte, a fait office de rempart aux hégémonies venues de l'Est, qu'elles soient byzantines ou russes. Frontière, sentinelle, bastion occidental épris de foi orientale, îlot de latinité en mer slave... les mots et les formules sont jetés, et le sort des Roumains, sous le ressac de l'histoire, n'a pas toujours été enviable. Quant aux images médiatiques, portées sur des réalités de corruption ou d'échec rapide du communisme, associées à la noirceur des années Ceaucescu, le tout saupoudré d'un peu de sauvagerie draculienne, elles ont terni des années durant le charme des campagnes roumaines. L'emprise des médias sur notre pensée est telle qu'elle ne nous permet que trop

rarement aujourd'hui de respirer les réalités du pays dans ses contrastes majeurs : nature grandiose, peuples divers et attachants, régions bien différenciées, et partout l'accueil de l'étranger, dans un mélange de fierté et de timidité. Si la Roumanie dans ses frontières actuelles est un Etat relativement récent, elle s'appuie néanmoins sur une longue et riche histoire, faite d'invasions, de persécutions, de tensions sur ce territoire convoité, frontière entre l'Occident et l'Orient, la Chrétienté et l'Islam, trait d'union entre Rome et Byzance. »

(...)



« Pourtant, j'ai l'impression que l'on continue à voir la Roumanie en noir et blanc, dans l'extrême des images de la fin de l'époque Ceaucescu. Dans l'opinion publique occidentale, l'évolution du pays s'est arrêtée avec la fin du dictateur et long est le chemin pour accepter d'autres réalités que la noirceur des orphelinats, le drame des enfants du métro et le fléau de la corruption. Il est vrai que la politique, omniprésente, n'est pas le moindre des maux de la Roumanie. »

(...)

« Aux côtés des Roumains majoritaires vivent aussi Hongrois et Roms, Saxons et Houtsoules, Croates et Serbes, mais aussi Ruthènes, Sicules, Lipovènes, Polonais et Arméniens, ou encore Csangos et Ukrainiens. Qui sont ces hommes et ces femmes, qu'ont-ils à faire entendre aujourd'hui sur leur passé, sur

leur présent ? Sur leurs espoirs futurs ?

Parce que la Roumanie n'est pas humainement monolithique, j'ai choisi à dessein de donner une place importante à ces gens d'origines diverses, souvent méconnus, voir inconnus. La littérature illustrée qui abonde dans le pays ne donne guère de place dans ses pages à ces minorités. Le malaise me gagne en les feuilletant : la Roumanie serait-elle uniquement peuplée de Roumains ? »

(...)

« Découvrir la Roumanie bucolique, c'est accepter de prendre le temps. De contempler, de rencontrer, d'être freiné par l'animation agro-pastorale qui prend possession des chemins et des sentiers, de respirer les odeurs d'une campagne qui avance en cadence avec ses animaux et ses saisons. La Roumanie se prête étrangement bien à cette démarche, où flâneries, vagabondages et recherches historiques se mêlent de régions en terroirs secrets. »

Informations complémentaires sur l'auteur au travers de son site www.olivierbourguet.com

Vera ROSSEL

de Roumanie - Nouvelles de Roumanie - Nouvelles de Roumanie – Nouvelles

Institut culturel roumain

Roumanie : vent de fronde à l'Institut culturel roumain

Plus de 2000 signatures réclament la démission du président de l'Institut culturel roumain, Andrei Marga. Ancien collaborateur de la Securitate, philosophe et politicien contesté, Andrei Marga a été nommé à la faveur du coup de force institutionnel du Premier ministre Ponta, l'été dernier. A l'ingérence du pouvoir politique succèdent une gestion erratique et des choix stratégiques contestables.

La pétition déposée auprès du Sénat, autorité de tutelle de l'Institut culturel roumain (ICR), chargé de promouvoir à l'étranger la création roumaine, passe en revue les erreurs du nouveau président. On lui reproche surtout une vision étroite en matière de diplomatie culturelle, la réduction des financements pour la participation aux salons internationaux du livre, l'expansion, sans consultations préalables, vers Kiev, Moscou, Pékin, et surtout le renvoi de plusieurs directeurs de filiales étrangères dont l'activité était pourtant jugée impeccable.

Même si les éventuelles défaillances en matière de gestion sont discutables, le manque de crédibilité de la nouvelle direction de l'institution en Roumanie comme à l'international reste un argument fort pour la démission de Andrei Marga. Dès sa nomination à la tête de l'ICR, de nombreux intellectuels et représentants d'institutions culturelles de Roumanie et du monde avaient protesté contre l'ingérence du pouvoir politique dans les affaires culturelles et exprimé leur soutien à l'ancien président, Horia-Roman Patapievi, obligé de se retirer avant la fin de son mandat. L'été dernier, lors du « coup d'Etat » raté du Premier ministre Ponta, la majorité parlementaire avait brutalement modifié le statut de l'ICR pour permettre un contrôle direct par le Sénat de cette institution qui fonctionnait sous autorité symbolique du président de la république. La même majorité a voté une réduction substantielle du budget de l'ICR puis la nomination de Andrei Marga comme chef.

Ancien collaborateur de la Securitate, proche du Parti libéral (membre de la coalition au pouvoir), ce professeur de philosophie fut ministre de l'Education à deux reprises, et brièvement ministre des Affaires étrangères. Tout juste nommé président de l'ICR, il a annoncé un surprenant programme pour la « synchronisation » de la Roumanie : extension vers les pays orientaux, ouverture de plusieurs filiales dans les provinces, financement de la création, promotion des « grandes valeurs », échanges universitaires etc. Le tout, évidemment, avec un budget fort réduit et une logique qui défie le bon sens et, parfois, la loi. Il y a deux semaines, il avait triomphalement annoncé les résultats d'un concours de postes d'experts – mais il n'avait pas discuté de la création de ces nouveaux emplois avec le ministère des Affaires étrangères, pourtant chargé de les financer. Andrei Marga a participé à l'inauguration d'une filiale à Iași qui n'a ni siège, ni budget, ni responsable embauché par l'ICR. Il vient de publier son dernier livre, *Culture, démocratie, modernisation*, édité, comme de juste, par l'ICR. (MARTIN Matei, *Le Courrier des Balkans*, Bucarest, 10 février 2013)

*** **

Gaz de schiste (Les événements des douze derniers mois)

Chevron suspend l'exploration du gaz de schiste en Roumanie

La multinationale énergétique américaine Chevron a suspendu ses activités d'exploration du gaz de schiste en Roumanie, annonçant que sa seule activité pour les 12 prochains mois serait de collecter des données sismiques et de rassurer les citoyens et les décideurs politiques sur les risques encourus.

Chevron, la quatrième plus grande société américaine et la deuxième parmi les six géants du pétrole, a annoncé le 2 avril [2012, ndlr] qu'elle cessait ses activités d'exploration et d'extraction du gaz de schiste en Roumanie en raison des inquiétudes exprimées quant à la pratique de la fracturation hydraulique.

Selon la presse roumaine, cette décision fait suite à des manifestations dans le pays et surtout dans les villes de Vama Veche et de Două Mai au sud-est de la Roumanie où les opérations d'exploration devaient être menées.

De nombreux citoyens et militants pour l'environnement ont demandé aux autorités roumaines de revenir sur la convention de concession signée avec Chevron et entrée en vigueur le 28 mars [2012, ndlr].

Chevron s'est vu barrer la route de l'autre côté de la frontière également, en Bulgarie, où le Parlement a adopté une interdiction sur les activités de forage ciblant le gaz de schiste en janvier, suite à des manifestations sans précédent.

« Nous comprenons les inquiétudes exprimées en Roumanie. Nous pensons que si nous fournissons des informations factuelles sur la manière dont fonctionnent ces technologies, les Roumains comprendront que ce gaz naturel est une source d'énergie propre qui peut être produite de manière sûre et responsable », a déclaré Tom Holst, le directeur de Chevron en Roumanie, cité dans la presse.

Chevron a donc décidé de poursuivre les études sismiques prévues en 2012 tout en se concentrant sur la manière de « véhiculer des informations factuelles visant à rassurer les citoyens et les décideurs roumains qui s'inquiètent quant aux risques de l'exploration du gaz naturel issu du schiste ».

L'entreprise a annoncé que les résultats positifs de ses recherches sismiques pourraient donner lieu à des forages standards, des techniques employées dans les activités gazières et pétrolières conventionnelles.

« La Roumanie produit du gaz naturel et du pétrole depuis de nombreuses années. Les mêmes techniques seront utilisées pour déterminer si le pays pourrait réduire de manière significative ses importations de gaz naturel », a ajouté M. Holst.

Chevron a annoncé qu'elle était sur le point d'obtenir un permis pour un puits d'exploration conventionnel en 2012 dans la région de Vaslui qui borde la Moldavie. (*EurActiv.com*, Bruxelles, 4 avril 2012)

*** **

La Roumanie rejette une motion contre l'exploitation du gaz de schiste

Le Sénat roumain a largement rejeté une motion visant à interdire l'exploration du gaz de schiste et son exploitation par fracturation hydraulique. Cette décision est un coup dur pour le Parti social-

démocrate (PSD) du Premier ministre, Victor Ponta, qui avait introduit ce projet de loi en mars dernier [2012, ndlr].

Ce vote qui s'est tenu le 21 juin a donné lieu à 53 voix pour le rejet, 11 voix contre et 9 abstentions. Il s'est tenu sept semaines après la prise de fonction du gouvernement Ponta. Le parti de M. Ponta avait proposé ce texte lorsqu'il était encore dans l'opposition.

Des manifestations avaient eu lieu dans tout le pays en avril et mai derniers, y compris au sud-est de la Roumanie, où l'exploration du gaz de schiste par Chevron devait commencer. Des manifestations de l'autre côté de la frontière, en Bulgarie, ont également entravé les projets de l'entreprise énergétique américaine Chevron qui souhaitait commencer à forer.

La coalition de gauche USL, menée par le PSD, a remporté les élections du 10 juin en misant surtout sur le respect de l'environnement. L'ancien gouvernement de Mihai Răzvan Ungureanu soutenait l'exploitation du gaz de schiste.

Lors d'un entretien accordé à la presse le 22 juin, M. Ponta a expliqué la position adoptée par le gouvernement.

« Il y a un moratoire [sur le gaz de schiste] jusqu'à décembre » [2012, ndlr], a déclaré le premier ministre. Il a ajouté que son gouvernement ferait connaître sa position à l'issue de cette période moratoire, après les élections législatives d'automne.

La date du scrutin n'a pas encore été définie.

M. Ponta, cité dans la presse, a affirmé qu'il tenterait d'établir un équilibre entre la protection de l'environnement et les besoins énergétiques du pays.

Il a ajouté que les opérations d'exploration qui avaient débuté l'an dernier ne se termineraient pas avant 2018.

« Dans six ans, les techniques auront évolué en Europe et notre décision sera prise en fonction de ces découvertes », a-t-il expliqué aux journalistes.

M. Ponta a également insisté sur le fait que la Roumanie souhaitait s'aligner sur la législation européenne. « Nous ne voulons pas être le seul pays à accepter l'exploitation du gaz de schiste, ni être le seul à s'y opposer. »

L'UE s'abstient pour l'instant de commenter les décisions prises par les Etats membres sur l'interdiction ou l'exploitation du gaz de schiste. Selon une récente étude publiée par la Commission européenne, il n'est pas nécessaire de rédiger un texte de loi spécifique sur le gaz de schiste pour l'instant.

L'ambassadeur américain en Roumanie, Mark Gitenstein, a récemment expliqué sur le site Internet *Ziare.com* que la Roumanie devait d'abord déterminer si elle disposait ou non de réserves de gaz de schiste pour ensuite décider de payer, comme les consommateurs américains, un prix cinq fois moins élevé pour son gaz.

« Si vous voulez continuer à payer ces prix exorbitants pour le gaz, alors pas la peine d'exploiter le gaz de schiste », a-t-il déclaré. (*EurActiv.com*, Bruxelles, 25 juin 2012)

*** *** ***

Chevron autorisé à poursuivre l'exploration

Le groupe américain Chevron, qui détient des concessions pour l'exploration du gaz de schiste en Roumanie, a obtenu trois certificats d'urbanisme dans l'est du pays et pourra poursuivre ses opérations malgré les controverses, a-t-on appris jeudi auprès des autorités locales.

Nous avons délivré ces certificats parce qu'il fallait respecter la loi, a

déclaré à l'AFP le président du conseil départemental de Vaslui (est), Dumitru Buzatu (PSD, majorité).

Le groupe américain avait à plusieurs reprises sollicité ces documents et un refus aurait représenté un abus, a-t-il affirmé, précisant que Chevron doit encore obtenir des permis de construire avant de pouvoir entamer des forages d'exploration.

Les gaz de schiste suscitent de vives controverses dans le monde, les défenseurs de l'environnement dénonçant une méthode d'extraction, la fracturation hydraulique, qui peut polluer les nappes phréatiques, fragiliser les sols, voire favoriser les tremblements de terre.

La coalition de centre gauche qui dirige la Roumanie depuis mai avait vivement critiqué l'octroi de concessions pour l'exploration du gaz de schiste à plusieurs groupes pétroliers, dont Chevron, par le gouvernement de centre droit au pouvoir début 2012.

Evoquant les risques pour l'environnement, l'exécutif du Premier ministre Victor Ponta avait instauré un moratoire sur cette source non conventionnelle d'énergie, qui a notamment affecté les opérations de Chevron.

Mais, alors que ce moratoire a expiré en décembre, M. Ponta a récemment déclaré que la question du gaz de schiste doit être abordée de manière sérieuse, positive, avant de se dire favorable à l'exploration.

Les gens doivent bien peser les avantages et les désavantages, a pour sa part souligné M. Buzatu, qui avait participé au printemps dernier à une grande manifestation contre Chevron, sommé de quitter la Roumanie et d'arrêter le massacre du pays.

Pour l'instant il s'agit uniquement de savoir si de tels gaz existent en Roumanie, s'est-il défendu.

Chevron, qui prévoyait le début des forages d'exploration au second semestre 2012, compte investir des dizaines de millions de dollars dans le développement et l'exploitation, si des gisements importants sont découverts.

Un rapport de l'Agence américaine d'Information sur l'énergie estime que les ressources de la Roumanie, Bulgarie et Hongrie totaliseraient 538 milliards de mètres cubes de gaz de schiste. (*AFP*, Bucarest, 31 janvier 2013)

*** *** ***

La Roumanie autorise l'exploration de gaz de schiste

Lors d'une volte-face largement attendu, les autorités roumaines ont accordé hier (31 janvier) au géant énergétique américain Chevron les certificats nécessaires au lancement de l'exploration de gaz de schiste dans l'est du pays.

Les autorités roumaines sont revenues sur leur décision prise en avril 2012 de suspendre les activités d'exploration de gaz de l'entreprise Chevron.

Cette décision est tombée neuf mois après des manifestations dans le sud-est de la Roumanie, surtout dans le village de Vama Veche, où les explorations de gaz de schiste doivent avoir lieu.

Une large majorité au Sénat roumain a rejeté une motion visant à interdire l'exploration de gaz de schiste. Le Premier ministre Victor Ponta, entré en fonction en mai 2012, avait proposé ce texte de loi quand son parti était dans l'opposition.

Après sa réélection en décembre 2012, le gouvernement de M. Ponta a changé d'avis sur l'exploration de gaz de schiste, ce qui n'est guère étonnant. Le 25 janvier, le Premier ministre a indiqué qu'il était en faveur du gaz de schiste, selon l'agence de presse roumaine *Hotnews*.

« [Nous disons] oui à l'exploration. À la suite de la confirmation de l'existence ou non de gaz de schiste, qui durerait environ cinq ans, nous prendrons une décision [favorable à l'exploration], nous exploiterons le gaz de schiste tout en respectant toutes les normes européennes et mondiales en matière de protection de l'environnement », a-t-il déclaré.

Chevron a obtenu des certificats d'urbanisme dans l'est du pays et pourra explorer le gaz de schiste, malgré la controverse des conséquences du processus d'extraction destructeur, la fracturation, sur l'environnement, selon des autorités locales citées par l'Agence France-Presse hier.

L'entreprise devra ensuite obtenir un permis de construction avant de commencer le forage d'exploration, a indiqué Dumitru Buzatu, le président du conseil départemental de Vaslui.

L'UE s'abstient pour l'instant de commenter les décisions prises par les Etats membres sur l'interdiction ou l'exploitation du gaz de schiste. Selon une étude récente publiée par la Commission européenne, il n'est pas nécessaire de rédiger un texte de loi spécifique sur le gaz de schiste pour l'instant. (*EurActiv.com*, Bruxelles, 1er février 2013)

*** *** ***

8000 Roumains contre le gaz de schiste

Environ 8000 personnes ont manifesté aujourd'hui à Bârlad, une ville de l'est de la Roumanie, contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, jugées "dangereuses" pour l'environnement, a rapporté l'agence de presse Mediafax.

Cette manifestation intervient alors que le géant américain de l'énergie Chevron compte débiter l'exploration dans cette région au cours du deuxième semestre de cette année. "Chevron go home", proclamaient certaines pancartes, selon l'agence de presse Agerpres. "Nous manifestons pour demander une chose simple : être consultés sur un sujet aussi important que les gaz de schiste. Nous ne pouvons pas accepter d'être les victimes de Chevron qui est très décidé à commencer les travaux", a déclaré à Mediafax un des participants, Neculai Olaru.

Les gaz de schiste suscitent de vives controverses dans le monde, les défenseurs de l'environnement dénonçant une méthode d'extraction, la fracturation hydraulique, qui peut polluer les nappes phréatiques, fragiliser les sols, voire favoriser les tremblements de terre.

Les autorités roumaines ont accordé fin janvier des permis ouvrant la voie à l'exploration dans l'est de la Roumanie par Chevron. Le groupe américain compte investir des dizaines de millions de dollars dans le développement et l'exploitation, si des gisements importants sont découverts. (*AFP*, Paris, 27 février 2013)

*** *** ***

ROUMANIE • Gaz de schiste : une contestation orchestrée par Moscou ?

L'exploitation du gaz de schiste fait l'objet de mouvements de contestation en Roumanie et en Bulgarie. La Russie, qui a intérêt à conserver son monopole énergétique, n'y est peut-être pas étrangère, estime la presse roumaine.

Près de 1 500 personnes manifestaient contre l'exploitation de gaz de schiste dans la région de Bârlad par le groupe américain Chevron, le 22 mars 2012 - AFP

Moscou tente d'empêcher l'exploitation du gaz de schiste roumain, qui réduirait la dépendance énergétique de la Roumanie et de l'Union

européenne vis-à-vis de la Russie, assure *Evenimentul Zilei*. "La guerre du gaz de schiste a commencé à Bârlad", écrit le quotidien bucarestois qui se fonde sur un rapport américain rédigé par Keith Smith, un des plus éminents analystes en énergies.

Selon ce rapport, les Russes seraient derrière les révoltes qui ont eu lieu à la fois en Bulgarie [où l'interdiction de l'exploitation des gaz de schiste a été votée par le Parlement en catimini il y a quelques jours] et en Roumanie [depuis un an, les révoltes contre l'exploitation du gaz de schiste se multiplient dans les Carpates]. Ils financeraient même les ONG environnementales.

"Une main russe" serait ainsi derrière les protestations contre les forages à Bârlad, dans l'est de la Roumanie, où plus de 8 000 personnes ont manifesté le 27 février contre l'exploitation des gaz de schiste. Parmi les manifestants venus de plusieurs provinces, on comptait des hommes politiques mais aussi des prêtres. Pendant ce temps, le gouvernement roumain mène une politique équivoque sur ce dossier. Fin janvier, le Premier ministre Victor Ponta – après avoir annoncé au printemps 2012 qu'il était opposé aux forages – a changé de position sur le sujet en déclarant soutenir l'exploration des gaz de schiste. (*Courrier international*, Paris, 4 mars 2013)

*** *** ***

La Roumanie et « Schengen »

La Roumanie tancée par l'Union européenne

Malgré les mises en garde de Bruxelles, le Premier ministre roumain, Victor Ponta, n'a pas renoncé à mettre au pas la justice de son pays. Le rapport de la Commission européenne publié mercredi est sans surprise. «Le manque de respect de l'indépendance de la justice demeure préoccupant» en Roumanie, constate Bruxelles, en ajoutant qu'«il reste fort à faire pour atteindre les objectifs» fixés par l'Union européenne. Six mois après la crise politique qui l'a opposé au président Traian Băsescu, le Premier ministre Victor Ponta assure avoir respecté ses promesses en matière de respect de l'Etat de droit. Force est de constater pourtant qu'il n'a pas renoncé à mettre au pas des petits juges un peu trop zélés à son goût.

En Roumanie, la grande corruption est la tare la mieux partagée. Longtemps mise à l'index pour son incapacité à lutter contre le trafic d'influence, les conflits d'intérêts ou les détournements de fonds publics, la Roumanie dispose aujourd'hui d'un arsenal d'institutions qui ont fait leurs preuves. Parmi celles-ci, la Direction nationale anticorruption (DNA), devenue le cauchemar des élites roumaines.

La DNA affiche un tableau de chasse impressionnant: 4700 procès en six ans, concernant une quinzaine de ministres, une vingtaine de parlementaires, un demi-millier d'officiers de police et même un ancien Premier ministre, Adrian Nastase. Mentor de Victor Ponta, il a été condamné l'été dernier à deux ans de prison ferme, mais il devrait bénéficier bientôt d'une libération anticipée. Pour parvenir à de tels résultats, il aura fallu les pressions répétées de l'Union européenne et un peu de volonté politique.

Reprise des hostilités

A la faveur de la crise économique et de la chute de popularité du président roumain, les mauvaises habitudes ont néanmoins repris le dessus. En juillet dernier, la coalition de centre-gauche menée par Ponta avait vainement tenté de renverser le chef de l'Etat, garant d'une justice indépendante qui menaçait ses intérêts. Les mises en garde de Bruxelles et des Etats-Unis avaient permis de calmer le jeu.

Jusqu'à ce que Victor Ponta soit reconduit dans ses fonctions après la victoire de sa formation aux législatives du 9 décembre.

Le Parlement a aussitôt rouvert les hostilités en bloquant les demandes de levée d'immunité de trois députés. Le gouvernement de Victor Ponta est venu à son secours en proposant la semaine dernière d'amender le statut des élus de manière à renforcer leur immunité. Bien que jugé «inopportun» par la société civile et certains élus, y compris de la majorité, le projet a été aussitôt adopté. Désormais, le parquet pourra révoquer par vote l'interpellation d'un élu pris en flagrant délit, s'il estime qu'une telle mesure «n'est pas justifiée». Vingt-trois parlementaires sont actuellement poursuivis par la justice. Le bras de fer se joue à présent autour des postes clés de procureur général et de chef de la DNA. Les candidats proposés par la ministre de la Justice, Mona Pivniceru, ont été jugés incompétents par le Conseil supérieur de la magistrature. Arguant d'un «manque de transparence dans le processus de sélection organisé par le ministère de la Justice», le président Băsescu a refusé de les nommer, déclenchant ainsi un nouveau bras de fer avec son ennemi juré. (THREDEL Arielle, *Le Figaro*, Paris, 30 janvier 2013)

*** *** ***

Union européenne: la Roumanie doit mieux lutter contre la corruption

Peut mieux faire : voilà ce que dit, en substance, la Commission européenne dans son rapport consacré à l'Etat de droit en Roumanie. Depuis son adhésion à l'Union en 2007, la Roumanie - tout comme la Bulgarie d'ailleurs - est soumise à une surveillance spécifique.

A l'époque, ces deux pays n'étaient pas tout à fait prêts à entrer dans l'Union mais les Européens leur ont tout de même ouvert la porte, à condition d'accepter d'être tenu à l'œil. Six ans après, l'état de la justice laisse toujours à désirer en Roumanie. Les magistrats qui traquent les cas de corruption, que ce soit dans l'administration ou dans le monde politique, sont toujours victimes de pressions et leur indépendance est régulièrement remise en cause, dit le rapport.

L'an dernier, le Premier ministre de centre gauche avait organisé un référendum sur la destitution du président. A l'époque, la Cour constitutionnelle avait voulu encadrer ce référendum. Et l'indépendance de cette cour avait alors été remise en question par le gouvernement. Finalement, sous la pression des Européens, le gouvernement roumain avait respecté les avis de la Cour constitutionnelle. Mais tout cela, dit le rapport, provoque une certaine instabilité que doivent supporter les instances judiciaires.

Procureur anti-corruption

Autre souci : la Commission admet que le statut des élus a été modifié et que, en cas de conflit d'intérêts, la procédure de démission est clairement précisée. Mais certains soulignent qu'un ministre récemment nommé est en fait renvoyé devant la justice dans un dossier de corruption.

La Commission réclame toujours la nomination d'un procureur anti-corruption à qui l'on donne pleins pouvoirs pour combattre la corruption et aller jusqu'au bout des procédures.

Ces rapports sont publiés tous les 6 mois. Ils ont pris d'autant plus d'importance que la Roumanie, tout comme la Bulgarie, veulent entrer dans l'espace Schengen qui abolit les contrôles aux frontières. Techniquement ces deux pays sont prêts, mais plusieurs Etats, Pays-Bas en tête, ne veulent pas en entendre parler tant que les

rapports de la Commission sur la justice et l'Etat de droit ne sont pas plus positifs. (BLANPAIN Anne, *www.rtb.be/info*, 31 janvier 2013)

*** *** ***

Entrée dans l'espace Schengen: la Roumanie commence à se vexer

Froissée par le refus systématique de certains pays européens de l'accepter dans l'espace de libre circulation, la Roumanie jette l'éponge. Le Premier ministre roumain, Victor Ponta, a déclaré que la question de l'entrée de son pays dans l'espace Schengen ne serait plus une priorité si elle est de nouveau repoussée par les ministres européens de l'Intérieur, en milieu de semaine prochaine.

Bucarest et Sofia commencent à être fâchées. Selon l'accord d'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union européenne, les deux pays auraient dû rejoindre l'espace Schengen fin 2010. A l'époque plusieurs pays de l'Europe occidentale avaient dit non. La raison officielle: les progrès insuffisants dans la lutte contre la corruption, ce qui risquait de rendre leurs frontières perméables.

Cette raison n'a jamais été acceptée en Roumanie et en Bulgarie. La Roumanie estime que ses frontières sont beaucoup plus sûres que celles d'autres pays, d'autant que c'est une société franco-allemande, EADS, qui a pris en charge la sécurisation des frontières roumaines.

La crainte d'un afflux de Bulgares et de Roumains

Aujourd'hui, les deux pays montrent du doigt les dirigeants politiques européens. Selon les autorités roumaines, les pays occidentaux s'opposent à l'entrée de Bucarest et de Sofia dans Schengen craignant l'arrivée d'une vague de Roumains et de Bulgares.

Une crainte infondée, estime-t-on à Bucarest car, aujourd'hui déjà, les Roumains et les Bulgares peuvent circuler librement dans d'autres pays européens, munis d'une simple carte d'identité. (NDIAYE Mamadou Sakhir, *Dépêche RFI*, 3 mars 2013)

*** *** ***

SCHENGEN - Adhésion de nouveau incertaine

La Roumanie recevra une réponse concernant son adhésion à l'espace Schengen lors du conseil "Justice et Affaires intérieures" (JAI), prévu les 7 et 8 mars à Bruxelles. A l'approche de cette rencontre, des tensions se sont déclarées entre le président Traian Băsescu et le gouvernement. De plus, l'Allemagne a d'ores et déjà annoncé qu'elle s'opposerait à cette adhésion.

A l'approche du conseil "Justice et Affaires intérieures", de nouvelles tensions entre le Premier ministre Victor Ponta et Traian Băsescu se sont déclenchées. Victor Ponta a déclaré samedi que *"si la décision se traduit par un nouveau report (...), l'entrée dans l'espace Schengen ne sera plus une priorité au programme du gouvernement"*. Ces propos vont dans le sens des déclarations faites vendredi par Titus Corlăţean, le ministre des Affaires étrangères : *"Un éventuel report ne serait pas une décision correcte. (...) Mais nous avons vécu sans Schengen, nous pouvons vivre toujours sans."* Le président Traian Băsescu s'est quant à lui fermement distancié des propos du ministre des Affaires étrangères. Il a invité M. Corlăţean à *"renoncer à des affirmations de ce genre, de manière à ne pas créer une fausse perception au sein des Etats membres de l'Union européenne concernant l'agenda européen de la Roumanie"*. Il a également précisé que l'adhésion à Schengen restait un objectif à atteindre le plus rapidement possible.

Le veto allemand

Quoi qu'il en soit, l'adhésion rapide de la Roumanie à Schengen est devenue plus qu'incertaine. En effet, Hans-Peter Friedrich, ministre allemand de l'Intérieur, a déclaré, lors d'une interview pour l'hebdomadaire *Spiegel*, que l'Allemagne souhaite empêcher une adhésion rapide de la Roumanie et de la Bulgarie à l'espace Schengen. Lors du conseil JAI de cette semaine, Berlin devrait donc user de son droit de veto si Bucarest et Sofia insistent pour déterminer une date précise de leur adhésion. Il a également précisé qu'"une adhésion partielle, concernant les frontières aérienne et maritime, n'est pas non plus d'actualité". Selon lui, "l'extension de l'espace Schengen sera acceptée par les citoyens allemands seulement si les conditions essentielles sont réunies, ce qui pour le moment n'est pas le cas". Bucarest a aussitôt réagi à ces propos, rappelant que la Roumanie a rempli tous les critères conformément au traité de l'UE et des acquis Schengen. Lors d'un communiqué, les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères ont précisé que "la Roumanie réaffirme sa position, le processus d'adhésion ne dépend pas d'autres critères que ceux stipulés clairement dans le traité". (BEURQ Julia, *lepetitjournal.com*, Bucarest, 4 mars 2013)

*** *** ***

L'adhésion à Schengen demeure une perspective éloignée pour la Roumanie et la Bulgarie

La Roumanie et la Bulgarie ne rejoindront sans doute pas l'espace Schengen cette année. Après les Pays-Bas, l'Allemagne et d'autres pays ont fait connaître jeudi leur opposition à cette perspective, lors d'une réunion des ministres de l'Intérieur des 27.

Même si les deux pays respectent désormais les conditions techniques pour rejoindre l'espace Schengen, plusieurs Etats membres estiment qu'ils ne sont pas prêts pour la levée des contrôles aux frontières intérieures. Les Pays-Bas ont fait connaître depuis longtemps leur hostilité à cette adhésion, mais cette semaine, le ministre allemand Hans-Peter Friedrich a lui aussi menacé d'y opposer un veto. D'autres Etats membres sont sur cette ligne. La ministre belge Joëlle Milquet, a elle aussi fait part des réserves. Les réticences sont liées aux problèmes de corruption et au système judiciaire défaillant des deux derniers pays à avoir rejoint l'UE, épinglés fréquemment dans des rapports de la Commission. La crainte de l'immigration économique est également présente. La question devrait être à nouveau évoquée dans les prochains mois, avec en ligne de mire la possibilité d'une adhésion par étapes. Les contrôles seraient levés dans un premier temps dans les ports et les aéroports, tandis que les contrôles aux frontières terrestres ne le seraient que plus tard. (KAV, *Belga*, Bruxelles, 7 mars 2013)

*** *** ***

L'adhésion de la Roumanie et la Bulgarie à Schengen est reportée

Les ministres de l'Intérieur de l'UE ont reporté jeudi l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'espace Schengen.

Même si la Roumanie et la Bulgarie remplissent les conditions techniques, ils doivent encore faire des progrès dans le domaine de la justice, a déclaré Simonetta Sommaruga.

En marge d'une réunion des ministres de l'Intérieur de l'UE, le ministre allemand de l'Intérieur Hans-Peter Friedrich a déclaré que «le moment» de l'adhésion roumaine et bulgare «n'est pas encore venu» et promis de revenir sur le sujet «d'ici la fin de l'année».

L'accord pour les adhésions des deux pays doit être pris à l'unanimité. Les candidats doivent démontrer qu'ils luttent contre la corruption et sont en mesure de contrôler leurs frontières, car elles vont devenir les frontières extérieures de l'espace Schengen.

Systèmes sociaux avantageux

Certains Etats, comme les Pays-Bas, ont justifié leurs réticences en évoquant le risque d'un afflux chez eux de citoyens roumains ou bulgares attirés par des systèmes sociaux avantageux.

Cependant, «aucun Etat membre n'a pu fournir une quelconque preuve sur les problèmes que poserait le tourisme des allocations», a fait remarquer le porte-parole du commissaire européen chargé des Affaires sociales, László Andor.

Dans l'attente depuis deux ans, les ministres roumain et bulgare ont déploré cette absence de décision. Ils ont rappelé que leurs pays ont dépensé beaucoup d'argent pour répondre à tous les critères d'adhésion. En vain.

Aides sociales prisées

La question des abus liés à la libre circulation au sein de l'Union européenne a par ailleurs été abordée par les ministres de l'Intérieur allemand, néerlandais, britannique et autrichien lors de discussions informelles. Les quatre pays veulent que la Commission européenne s'attaque au problème.

Pour l'Allemand Hans-Peter Friedrich, les personnes qui n'émigrent que pour bénéficier d'aides sociales plus élevées doivent être expulsées et interdites temporairement d'entrée dans le pays qui les a accueillies, comme c'est la règle pour les auteurs de crimes.

Il a exigé que la problématique soit discutée «à un niveau européen», proposant qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des ministres de l'Intérieur prévue en juin.

De son côté, la commissaire européenne en charge des affaires intérieures, Cecilia Malmström, a relativisé le problème, estimant qu'en temps de crise économique, il est normal que les individus cherchent à améliorer leur situation en quittant leur pays.

Système d'informations en place

Toujours à Bruxelles, le Conseil Justice et Affaires intérieures de l'UE a annoncé que la mise en œuvre de la deuxième génération du système d'informations de Schengen aura lieu le 9 avril.

La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga s'est réjouie de cette nouvelle et a rappelé qu'à l'instar de plusieurs autres pays, «la Suisse a critiqué à plusieurs reprises la gestion des coûts» de ce programme, dont la mise en œuvre a été retardée pendant des années à cause de problèmes techniques.

C'est ainsi qu'au lieu de coûter 15 à 20 millions d'euros (18 à 24 millions de francs), SIS II reviendra à environ 160 millions d'euros.

Tous les Etats Schengen participent au système SIS II, soutenu financièrement par 22 des 27 pays de l'UE et les quatre membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE: Suisse, Norvège, Liechtenstein et Islande).

«Frontières intelligentes» au programme

Cette réunion des ministres de l'Intérieur de l'UE devait aussi permettre à la Commission européenne de les informer du projet «frontières intelligentes», qui a été dévoilé la semaine dernière. Ce programme permettra aux voyageurs des Etats tiers de faciliter leurs déplacements, tout en améliorant la surveillance des frontières. (ATS/Newsnet, 7 mars 2013)

*** *** ***

Annonces

Vols pour la Roumanie

A la veille des nouveaux horaires d'été des compagnies aériennes et de la nouvelle période des « migrations », les membres du Comité vous ont préparé une synthèse des vols disponibles à destination des différents aéroports desservis en Roumanie, au départ des aéroports suisses ou de ceux se trouvant à proximité dans les pays voisins.

La plupart des compagnies aériennes européennes proposent des vols sur Bucarest depuis Genève et Zürich, via leur *hub* national. Ces informations sont données sous réserve de modifications éventuelles. Prière de consulter les différents sites de compagnies concernées.

Wizz Air (www.wizzair.com)

[Compagnie *low-cost* basée en Hongrie et spécialisée dans les pays de l'Europe centrale et de l'Est]

Genève – Bucarest [direct] – (lundi et vendredi)

Genève – Budapest (lundi – mercredi et vendredi)

Milano (Bergamo et Malpensa) – Bucarest (tous les jours)

Milano (Bergamo) – Cluj (dimanche – lundi – mercredi – jeudi – vendredi)

Milano (Bergamo) – Târgu Mureş (mercredi – dimanche)

Milano (Bergamo) – Timișoara (lundi – mercredi – vendredi)

Milano (Bergamo) – Arad (lundi – vendredi)

Milano (Malpensa) – Debrecen (mardi – samedi)

Milano (Bergamo) – Craiova [étonnamment, ce vol apparaît sur la carte, mais ni dans les horaires, ni dans la liste des villes quand on fait une réservation]

Swiss (www.swiss.ch) ou

Group Lufthansa (www.lufthansa.com)

Zürich – Bucarest [direct] – (tous les jours)

Genève – Bucarest [via Zürich] – (quotidien)

Genève – Cluj [via Munich (ou Wien)] – (quotidien)

Genève – Timișoara [via Munich] – (quotidien)

Genève – Sibiu [via Munich (ou Wien)] – (quotidien)

Genève – Iași [via Munich (ou Wien)] – (6 fois/semaine)

Ryanair (www.ryanair.com)

Milano (Bergamo) – Constanța (jeudi et dimanche)

Blue Air (www.blueairweb.com)

Milano (Bergamo) – Bacău (mardi et jeudi)

Milano (Bergamo) – Bucarest (dimanche – lundi – mercredi)

Carpatair (www.carpatair.com)

Milano - Iași [via Timișoara]

Milano - Băcau [via Timișoara]

Milano - Craiova [via Timișoara]

Tarom (www.tarom.ro)

Milan (Linate) – Bucarest (6 fois/semaine)

Remarques

1.- Les vols directs *Lyon – Bucarest* qui étaient assurés par **Tarom** sont annulés depuis l'horaire d'été 2013 (31 mars).

2.- Il n'y a pas de destination régulière vers la Roumanie au départ de l'**EuroAirport** (Bâle-Mulhouse).

3.- Il n'y a pas de vols **EasyJet** sur la Roumanie.

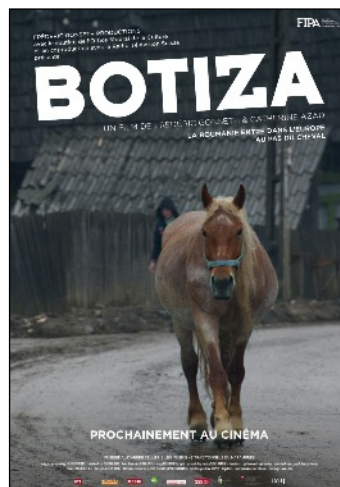
Sous toute réserve de modification – Mars 2013

Bon voyage !

Coordination : Alain NICOLA



Le Comité OVR-Suisse



« La Roumanie entre dans l'Europe au pas du cheval »

Nous vous signalons la sortie d'un film magnifique et riche de valeur humaine sur la vie rurale d'un petit village des Maramureș. Plein de sensibilité, d'empathie et de vérité profonde, il montre la vie simple et rude de plusieurs familles au contact du monde « moderne ».

Pour les dates et les renseignements complémentaires, voir notre site www.ovr-suisse.ch et www.botiza.ch

Le prochain numéro du Réseau paraîtra en août 2013. Nous vous invitons à remettre vos manuscrits pour le 15 juillet au plus tard. Merci !